



Union Française de l'Électricité

14 février 2019

## Réponse de l'UFE à la consultation de la CRE relative au projet Celtic Interconnector

L'UFE remercie la CRE pour l'organisation de cette consultation publique relative au projet Celtic. L'UFE considère en effet essentiel que l'ensemble des acteurs soient consultés lors du processus d'approbation de projets significatifs, tant par leur coût que par leur impact sur le système électrique français et européen. Dans cette perspective, l'UFE apprécie que cette consultation soit organisée suffisamment en amont et conjointement par les deux régulateurs concernés.

En ce qui concerne la valorisation du projet, l'UFE considère qu'elle repose sur plusieurs paramètres exogènes importants, comme le rythme de développement de l'éolien en Irlande ou le degré d'interconnexion entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, susceptibles d'affecter significativement le bilan coûts/bénéfices du projet. Or ces incertitudes sont elles-mêmes liées principalement à des décisions de politique énergétique en Irlande (rythme de développement de l'éolien) et/ou du contexte politique européen en général, notamment avec le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (développement des interconnexions avec le Royaume-Uni, maintien d'un lien entre le marché irlandais et le reste de l'UE).

Dès lors, compte tenu des éléments d'analyse coûts-bénéfices présentés, et en particulier de la répartition des bénéfices potentiels entre la France et l'Irlande, l'UFE soutient l'approche de la CRE selon laquelle les dépenses d'investissement supportées par RTE doivent être plafonnées de manière à maintenir une espérance de VAN économique du projet positive ou nulle pour les utilisateurs du réseau français, notamment grâce au recours à des subventions européennes significatives.